



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PROCES VERBAL DE REUNION : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion organisée par : La Présidente du Conseil d'Administration

DATE : Jeudi 24 novembre 2022

HEURE : 18H

Lieu : Salle de réunion, LFIA + Salle virtuelle Zoom

LISTE DE PRESENCE			
MEMBRES DE DROIT	PARTICIPANT	MEMBRES ELUS	PARTICIPANT
M. Julien LECAS COCAC	Présent	Mme Sophie BAILLY-BECHET. Présidente	Présente
Mme. Catherine DAUER Provisseure	Excusée	M. Wissam RAAD Vice-Président	Présent
M. Cedric BARBEAU Directrice	Présent	Mme Nachula WILSON Trésorière	Présente
M. Mohamed SIDIBE DAF	Présent	Mme Enyonam DAGADU Trésorier Adjoint	Présente
		Mme Béatrice MANIGAT Secrétaire de séance	Présente
		M. Thomas LE GUEVEL Membre	Présent
REPRESENTANTS DU PERSONNEL		Mme Mirna ABEL MASSIH Membre	Présente
M. Patrice MOTHES Enseignant	Présent	M. Damaz ALEXIS Membre	Présent
Mme Angela ADJAKWA Enseignante	Présente	M. Krishan KAPOOR Membre	Présent
		Emma Tarrant TAYOU Membre	Présent
		M. Jean-Louis FEGHALI	Prsent

Ordre du jour :

1. Point sur les finances
2. Présentation et vote du budget prévisionnel
3. Rapport des ressources humaines
4. Rapport de la commission infrastructures



5. Questions diverses

1. Point sur les finances	
SUJET	<p>1 - Chute du GhC Proposition d'acheter des euros (car achats se font dans cette devise) pour amoindrir l'impact de cette dépréciation. Actuellement disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8,475M GhC - 600K euros à ACCESS <p>2 options</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Acheter 8M GhC en euros (disponibles actuellement en trésorerie) b) Garder 4M en GhC en fonds de roulement et acheter 4M en euros <p>Au 2eme trimestre, début encaissement des frais de scolarité – replacer une partie de ces GhC en euros</p> <p>2 - Recouvrements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recettes Trim 1 = 2,647 M euros • Encaissés = 2,308M • Non rentrés à ce jour = 142K (sur échéancier), 8K (prélevés sur personnels), Ambassades, sociétés, 19K bourses Amb. de France – ces sommes vont bientôt être encaissées • Impayés : 47K ; 2^{ème} relance faite, et courrier le 25.11 si paiements non effectués (parents avertis que leurs enfants ne pourront plus accéder aux cours)
DISCUSSION	<i>De combien de familles parle-t-on ?</i> environ 10 familles
CONCLUSION	1) Voir avec les banques pour achats devise euros

2. Présentation et vote du budget prévisionnel	
SUJET	<p>3 - Budget</p> <ul style="list-style-type: none"> • Note envoyée sur le cadre réglementaire de l'AEFE pour vue plus cohérente sur le patrimoine de l'association • Remerciements à la Trésorière, Mme Nachula DAGADU et la Vice-Trésorière, Mme Enyonam DAGADU pour contribution à la construction du budget. • Présentation des recettes, dépenses, grands chiffres • Prévisions à l'identique • Même nombre d'élèves • Pas d'augmentation à prévoir par prudence vue la crise (noter que les autres écoles ont des tarifs plus élevés)



	<p>Recettes</p> <ul style="list-style-type: none">• Proposition de prélever 200 euros par élève inscrit (total prévision = 137K). Le montant sera affecté au fonds de développement. Somme à payer dès inscription en une seule fois à détacher de la contribution versée à l'AEFE <p>Dépenses</p> <ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la masse salariale à hauteur de 80 000 euros• 60 ans de LFIA : 30K budgétés (sponsoring à trouver, groupe de travail constitué avec parents)• 6K euros pour climatiseurs (avec programmeurs)• Projet de 3 classes (M Kapoor) : 125K euros (étude de faisabilité et travaux)• Réfection du plateau sportif (usure normale)• Point incendie (point sécurité obligatoire)• Master plan : 110 K€• Informatique, audiovisuel 45K (matériel pédagogique)• 3K site web• Logiciel gestion (présentation prévue semaine prochaine pour faire évoluer le système - le rendre plus efficace) - prévoir formation 30 000 €• Fiabilisation des données du patrimoine (pour visualiser l'ensemble des acquis du LFIA) 10 000€
<p>DISCUSSION</p>	<p><i>Une ligne budgétaire est-elle prévue pour les taxes ?</i> Oui mais non intégrée au budget.</p> <p><i>Un couple de personnel devront-ils payer 400 euros ?</i> Résidents oui. Exonérations seront appliquées selon pourcentages d'exonération. Faire payer le pourcentage de cette taxe en fonction du pourcentage d'exonération des frais de scolarité</p> <p>Suggestion</p> <p>a) payer la totalité des 200 euros b) payer au prorata du taux d'exonération</p> <ul style="list-style-type: none">• Techniquement, difficile de séparer cette taxe des frais de scolarité.• Opposition du représentant du personnel• Décision finale revient au CA• Rappel : Possibilité d'un appel à paiement du GRA (service des impôts Ghana) à hauteur de 200K euros sans les intérêts• Séparer les deux questions car il faudra plus que 200 euros par élève pour couvrir les frais de GRA• Proposition d'un pourcentage sur scolarité plutôt qu'un montant fixe (200 euros).• Quid de la facturation ? ceci revient à une augmentation des frais de scolarité mais est fléché différemment



	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de document sur la projection envisagée par cette mesure ? • Soucis d'être justes envers enseignants et les parents • Les parents n'ont pas à porter à eux seuls la charge de cette taxe • Discussion sur pertinence de cette mesure qui ne peut pas encourager les enseignants à rester si ils doivent contribuer à cette rubrique <p>VOTE pour ou contre la taxe de 200 euros par enfant VOTE pour savoir si contribution des enseignants est pleine ou au prorata</p> <p>Rubrique rémunération des résidents ? En baisse. Cette année l'AEFE a abaissé l'ISVL à hauteur de 8%. La contribution LFIA à AEFE a donc baissé.</p>
<p>CONCLUSION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du budget • Approbation de la taxe de 200 euros par enfant (pour le personnel au prorata si besoin – voir ensuite de consultant en RH pour procéder aux modifications statutaires nécessaires, décision prise ensuite par le CA) – dedicated to extension • Sponsoring pour les célébrations des 60 ans du LFIA

3. Rapport des ressources humaines

<p>SUJET</p>	<p>1 - Mesures conservatoires prises à l'encontre d'un enseignant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comportement inadéquat, administration informée et AEFE saisie par le biais de l'Ambassade • Mesures conservatoires prises pour 4 mois (suspension de l'enseignant pour protéger l'élève, l'enseignant et l'établissement, procédure normale) • Remplacement d'urgence pour le court terme effectué • 1 commission se réunira en France car enseignant résident (donc employé par l'AEFE) <p>2 - Composition du personnel et prime CL</p> <ul style="list-style-type: none"> • 109 personnels (Expatriés, résidents, employés locaux) • 7 absents (6 cas de santé, 1 cas de suspension) • Proposition de prime pour le personnel en contrat local • Le montant global représente une moyenne mensuelle de 12,5% par personnel (18 816€ soit 0,91% de la masse salariale de l'exercice 2022) – personnel en CL • Discutée en commission dialogue social. • Proposition soumise au vote
--------------	--



	<p>3 - Secrétaire CA Appel à candidature pour le recrutement de ce poste lancé hier (obligation statutaire)</p> <p>4 - Prestataire Cantine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une commission s'est réunie pour établir les critères de sélection et proposer un choix. • 2 personnes ont répondu aux critères • Mama Cuisine et Paloma • Choix de Mama Cuisine pour diversité et qualité nutritionnelle (options produits laitiers et légumes vs Chawarma et frites pour Paloma) • La commission recommande cependant au CA et à l'Administration de prendre attache avec le prestataire pour discuter de certains points : proposition validée mais la commission alerte sur certains points de vigilance (présentés dans le rapport de la commission : service aux plus jeunes, choix des jours de semaine)
<p>DISCUSSION</p>	<p>1 - Les représentants du personnel peuvent-ils être informés du contenu du dossier ? Non. Phase d'instruction du dossier Impact pour le LFIA ? Aucun impact juridique ou financier Position du CA ? Aucune à avoir, l'AEFE est l'employeur donc le LFIA ne peut intervenir mais sera tenu informé.</p> <p>4 - Peut-on relancer SERVAIR ? La Commission étudiera la proposition de SERVAIR et poursuivra la discussion avec Mama Cuisine et donnera un avis d'ici Mercredi 30 novembre</p>
<p>CONCLUSION</p>	<p>4 - Commission demande de relancer l'appel d'offre 5 - Commission RH va voir s'il y a lieu de répondre aux messages de l'enseignant de FLESCO dont le contrat n'a pas été renouvelé et qui envoie des messages aux membres du CA</p>

<p>4. Rapport de la commission infrastructures</p>	
<p>SUJET</p>	<p>Demande approbation du CA pour accéder aux archives dans le container pour d'éventuels documents intéressants pour l'évaluation de la construction sur le terrain</p> <p>Expansion Embauche d'un consultant – en attente de son rapport (a encore besoin de 3 semaines pour le finir – sera rendu au 1^{er} janvier au plus tard) sur l'exploitation du terrain</p>



	ACHATS Etude des différentes propositions (à terminer avant la fin de l'année civile).
DISCUSSION	Nous privilégions les achats sur le marché local et évitons les achats importés –passer par l'Ambassade en dernier recours
CONCLUSION	Approbation d'accès aux archives

5. Questions diverses	
SUJET	<p>1 - Prime à destination des enseignants et du personnel administratif.</p> <p>2 - Commission RH et représentants du personnel : souhait des personnels de pouvoir partager leurs expériences pour alimenter les débats sur l'attractivité et la stabilité au LFIA</p> <p>3 - Commission recrutement : envisager un nouveau contrat épargne salariale en USD ou Euros pour personnels locaux pour ne pas perdre sur leur épargne (avec la perte de valeur du Ghc)</p> <p>4 - Recrutement secrétaire : défaut de PV des anciennes réunions, besoin de secrétaire pour la prise de notes. Présence de Mme Manigat ce soir en attendant.</p> <p>5 - Question sur une lettre à formaliser pour informer les parents, proposition faite lors d'une ancienne AG Cela concerne quelque chose qui devait être acté en Mai 2022 lors de l'AG des parents. Proposition de rédaction de lettre pour tous les parents sur ce qui se dit à l'AG. Le PV n'a pas été fourni.</p>
DISCUSSION	<p>1 - Question sur répartition et montant de la prime : pas un pourcentage au prorata des salaires, prime plus importante pour les bas salaires. Montant en moyenne 210 euros par personnel (un personnel touchant 4000 euros ne bénéficiera pas de cette prime, mais pour les bas salaires, le montant de la prime peut équivaloir à un pourcentage élevé). Ex : 50% pour les plus bas salaires, et 12% pour les salaires les plus élevés.</p> <p>2 - La commission RH est une commission ad hoc, il n'est pas nécessaire d'inclure des représentants du personnel, ils peuvent néanmoins être invités à tout moment. La présidente suggère de se rapprocher de la commission dialogue social. La commission RH n'est pas une commission de recrutement propre dite. Elle a d'autres fonctions en plus. (Avis sur les contrats de prestations par exemple).</p>



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

	<p>3 - Pas possible car non conforme aux dispositions légales du Ghana. Cela peut être fait à titre individuel mais l'employeur (l'APE) ne peut pas souscrire à cela de manière collective. Les contributions employeur doivent être faites en monnaie locale, le GHC.</p> <p>5 - Les PV sont assez fournis en informations, mais pas de lettre d'information. Le manque de PV pour les réunions du CA a contribué à cette situation (manque de suivi de l'historique des questions traitées). Un travail est en cours pour rendre les PV disponibles sur le site sur consultation et remédier à la situation.</p>
CONCLUSION	<p>1 - Avoir avis du conseiller fiscal au sujet de la prime</p> <p>4 - Appel d'offres lancé pour secrétariat</p>

FIN DE SEANCE : 20h45

Fait à Accra le 24 novembre 2022

La Présidente de l'APE
Mme Sophie Bailly-Béchet

La Secrétaire de l'APE